

Recrutements par voie de PACTE (parcours d'accès aux carrières territoriales et de l'Etat)

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le **Parcours d'accès aux carrières territoriales et de l'État** permet à des jeunes de rentrer dans la fonction publique sans passer de concours. Il est ouvert pour des corps et cadres d'emploi de **catégorie C** uniquement.

Le PACTE est accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus **sans diplôme et sans qualification ou n'ayant pas atteint le niveau du BAC**.

Le candidat bénéficie d'un contrat de droit public offrant, par alternance, une formation qualifiante. Au terme de ce contrat, l'agent est titularisé.

COMMENT PROCEDER ?

- **Pour connaître les offres et obtenir le n° de l'offre** (indispensable pour remplir la fiche de candidature) : sur le site www.pole-emploi.fr, aller dans la rubrique "recherchez des offres d'emploi", puis "recherche avancée".

Après avoir choisi le secteur géographique dans "lieu de travail", aller dans "contrat", choisir "CDD alternance" puis "contrat PACTE". Valider en cliquant sur "lancer la recherche".

- **Pour retirer la fiche de candidature** : page d'accueil, rubrique "Vous êtes candidat", cliquez sur "Les conseils à l'emploi", puis "Les aides à l'embauche", puis "Publics jeunes", puis "Le Pacte", puis "Téléchargement : fiche de candidature Pacte" (à droite de l'écran).

ATTENTION ! Certaines offres paraissent tardivement, nous sommes donc parfois dans l'incapacité de les faire figurer dans notre mise à jour papier.

Pensez à consulter régulièrement notre site (www.mip-louhans.asso.fr) ou celui de Pôle emploi.



AGENT D'ADMINISTRATION DU TRESOR PUBLIC

3 postes à la Direction Régionale des finances publiques de Dijon (21)

2 postes à la Direction Régionale des finances publiques de Besançon (25)

3 postes à la Direction Régionale des finances publiques de Lyon (69)

2 postes à la Direction Départementale des finances publiques de Lons le Saunier (39)

Dépôt du dossier (comprenant fiche de candidature "dispositif PACTE", CV et lettre de motivation) à votre agence Pôle emploi avant le 22 septembre 2010.

Seuls les candidats sélectionnés par la commission seront auditionnés.

Ils seront interrogés sur leurs expériences professionnelles et personnelles ainsi que sur leur motivation et leur capacité d'adaptation.

